



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU VAL-SAINT-FRANÇOIS**

AUX CITOYENS DE LA MUNICIPALITE DE RACINE

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Racine conformément à l'article 148 du Code municipal, la Municipalité doit fixer, par résolution, le calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025.

Les séances ordinaires du conseil pour l'année 2025 auront lieu tous les 1^{ers} lundis du mois sauf exception.

Avis public

Calendrier 2025
Séances ordinaires du conseil de Racine
13 janvier 2025 à 19 h
3 février 2025 à 19 h
3 mars 2025 à 19 h
7 avril 2025 à 19 h
5 mai 2025 à 19 h
2 juin 2025 à 19 h
7 juillet 2025 à 19 h
11 août 2025 à 19 h
MARDI 2 septembre 2025 à 19 h
6 octobre 2025 à 19 h
10 novembre 2025 à 19 h
1 ^{er} décembre 2025 à 19 h
Séances extraordinaires
17 décembre 2025 à 19 h

DONNÉ À Racine, 3 décembre 2024.

Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné Lyne Gaudreau, Directrice générale et greffière-trésorière, de la Municipalité de Racine, certifie sous mon serment d'office, que j'ai publié le présent avis public en affichant une copie à chacun des endroits désignés par le Conseil de midi à dix-sept heures le 3 décembre 2024.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce troisième jour du mois de décembre deux mille vingt-quatre.



Lyne Gaudreau
Directrice générale et greffière-trésorière